

Terres de Saintonge :

Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière.

Extrait des statuts : ARTICLE 3 – **But et raison d'être de l'association :**

Cette association citoyenne, sans appartenance politique a pour but de lutter contre les projets routiers pour préserver les terres agricoles, les paysages et les milieux naturels de Saintonge.

Cela concerne en particulier :

- d'encourager les collectivités territoriales à considérer comme essentiel le rôle de la terre comme ressource irremplaçable dans l'aménagement du territoire,
- d'inciter une démarche citoyenne à la conservation des paysages,
- de permettre à chaque citoyen d'exercer sa responsabilité sur l'usage qui est fait de son territoire,
- de lutter contre la spéculation foncière, immobilière et les aménagements routiers
- de maintenir les fermes existantes
- de favoriser l'expression de toutes les solidarités entre les générations, entre le rural et l'urbain, entre tous les milieux socio-professionnels,
- de préserver les paysages, les patrimoines naturels, culturels et historiques

Bulletin d'adhésion à Terres de Saintonge : Année 2015

<p>Je soussigné M/Mme dont les coordonnées sont inscrites ci dessous, désire adhérer à l'Association Terres de Saintonge.</p>
--

Je joins à ce bulletin ma **cotisation annuelle** d'un montant de 15 € minimum par personne adhérente, suite à la décision délibérée lors de l'Assemblée Générale du Samedi 21 avril 2012.

Renseignements :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel - mail :

Fait le : A :

Signature de l'adhérent :

Ce bulletin d'adhésion est à retourner complété, accompagné d'un chèque du montant de la cotisation libellé à l'ordre de **Terres de Saintonge**, à l'adresse suivante
Terres de Saintonge, Les Aurits, n°5, Chemin des Perches, 17600 Saujon.
Ou à remettre le jour de l'Assemblée Générale